

Les chamois verts
Club valentinois de randonnée pédestre
56, Rue Maréchal Ney 26000 Valence
Tél : 04 26 52 51 71

Site : www.chamois-verts.fr

Assurance R.C.P. : Groupama 161 Av Paul Vaillant Couturier 94258 Gentilly Cedex

Comité départemental Drôme
Maison des bénévoles du sport Drôme Ardèche
71 rue Latécoère 26000 Valence
Tél : 04 75 75 47 83

Site : www.drome.ffrandonnee.fr

Garantie financière: Groupama 132 rue des Fontanot 92000 Nanterre

FICHE SÉJOUR D'INFORMATION PRÉALABLE CONDITIONS DE VENTE

Séjour strictement réservé aux adhérents à jour de leur cotisation

Valence le : 08 septembre 2023

**Le cap Sicié et le littoral entre St Cyr et Bandol
Du jeudi 04 avril au vendredi 05 avril 2024**

Niveaux : 1, 2, 3 et 4

Type de séjour : étoile sans portage

Nom de l'animateur responsable Michel CAUVIN

PROGRAMME :

Jeudi 04 avril : le cap Sicié

De Fabrégas (La Seyne) au Bruscat (Six Fours les plages)

Les 2 frères, Notre Dame du Mai, le Cap Sicié.

Niveaux : N4 22km 1000m, N3 16km 700m, N2 13,5km 600m, N1 10km 400m



**Vendredi 05
avril: de
Bandol à st
Cyr les
Lecques**

La dune de sable, la calanque du port d'Alon, le sentier du littoral.

Niveaux : N4 20km, 900m, N3 17km, 700m, N2 15km 600m, N1 11km 300m.



Altitude maxi du séjour : 400m.

L'ensemble de ce programme peut être modifié sur décision de l'animateur responsable en fonction des divers paramètres : conditions climatiques et condition physique des participants.

HÉBERGEMENT :

Centre AZUR de Sanary sur mer.

Hébergement en logement base double avec sanitaire privé.

Draps et linge de toilette fournis

Petit déjeuner à l'aller compris et pris en cours de route.

Apéritif, repas et boissons compris le jeudi soir à l'hôtel.

Petit déjeuner, pique-nique du vendredi midi fourni

En cas de problème avec cet établissement, l'organisateur s'engage de proposer une offre similaire.

ORGANISATION : Pique-nique du 1er jour jeudi midi dans votre sac à dos.
Toutes les randonnées sont encadrées par un animateur breveté du club.

DEPLACEMENTS : Départ de Valence : jeudi 4 Avril à 6 h du Parking des cars « SRADDA » Avenue des Auréats. Parking privé fermé la nuit. Retour le 5 Avril en début de soirée.

BUDGET DU SÉJOUR :

COÛT DU SÉJOUR : 135,00 € (Hors options et covoiturage)	
Ce prix comprend :	
10€	Frais d'organisation
85€	Petit déjeuner du vendredi + hébergement pension complète + taxes de séjour+ apéritif + petit déjeuner du jeudi + casse-croute du vendredi midi + boissons fraîches
40€	Transport en autocar
Ce prix ne comprend pas :	
	Frais d'alimentation et de boissons personnelles
	D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme compris

LES ASSURANCES ANNULATION et INTERRUPTION (avec ou sans option bagages) : Ce séjour ne propose pas d'assurance annulation
La garantie assistance et rapatriement est comprise dans votre licence IRA ou +.
Avec le paiement par carte bancaire visa+ vous pouvez profiter de l'assurance annulation liée à cette carte (voir votre conseiller bancaire)

INSCRIPTION :

Nombre de participants : Maximum : 57

Les inscriptions se feront du vendredi 15 septembre 2023 au Vendredi 29 septembre 2023 au club et uniquement aux horaires de permanence ou par internet.

Attention : Si l'effectif des inscrits n'atteint pas 57 personnes le 29 septembre 2023, le séjour sera annulé et les personnes inscrites prévenues et remboursées.

En revanche, si le nombre d'inscrits dépasse les 57, une liste d'attente sera ouverte.

Merci de vous munir impérativement de votre n° de licence et de votre règlement.

Si le nombre d'inscrits est supérieur au nombre de places, 8 jours après la date d'inscription, une commission de séjours statuera (Ordre chronologique d'inscription, priorité aux licenciés du club). Les personnes non retenues seront inscrites sur liste d'attente, et le montant de leur inscription, leur sera rendu.

ÉCHEANCIER DES VERSEMENTS AU CLUB :

135€	A l'inscription	Seul le versement de cette somme vaudra inscription définitive
------	-----------------	--

DÉSISTEMENT : Remplacement par les personnes inscrites sur la liste d'attente, sinon avec le paiement par carte visa vous pouvez profiter de l'assurance annulation liée à cette carte.

RÉUNION DE PRÉPARATION :

Obligatoire pour tous les participants à définir.

ATTENTION : Testez-vous au cours des sorties du club : L'animateur d'un séjour est en droit de ne pas vous accepter si vous n'avez pas le niveau.

RECLAMATIONS DES PARTICIPANTS :

"Après avoir saisi l'association organisatrice et, à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le participant au séjour peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel"